



BULLETIN COMMUNAL N° 66 / 20

www.obermorschwiller.fr

Tél. : 03 89 07 40 18

Fax : 03 89 07 82 35

mairie.obermorschwiller@wanadoo.fr

Le Mot du Maire

Chers concitoyens,

Après le cataclysme que notre région a connu en début d'année, je tiens à exprimer mes vœux de parfait rétablissement à toutes celles et ceux que la COVID-19 n'a pas épargnés et qui ont été très marqués par cette pandémie.

Ce douloureux vécu ne doit bien évidemment pas nous faire baisser les bras. Aussi, je fais confiance aux présidentes et présidents de nos associations pour relever le défi de repartir d'un bon pied en 2021. La Municipalité continuera à vous soutenir de toutes les manières possibles, ainsi que l'ensemble des bénévoles qui œuvrent d'année en année pour la perpétuation de leur art, de leur sport, de nos racines et surtout pour l'épanouissement de la vie sociale du village. Ils méritent notre immense reconnaissance.

Au seuil de cette nouvelle année, j'adresse à chacune et chacun d'entre vous mes vœux les plus chaleureux. Vœux de santé, de bonheur, de prospérité et de sérénité pour les familles.

Mes remerciements vont particulièrement aux sapeurs-pompiers pour leur engagement même s'ils sont moins nombreux, aux responsables d'associations, à tous leurs membres qui participent à l'animation de la commune, ainsi qu'aux personnes qui œuvrent sans relâche aux animations socioculturelles de l'école.

Je tiens également à exprimer mes remerciements aux adjoints, aux conseillers municipaux, au personnel communal, aux enseignants, aux animateurs et bénévoles pour leur disponibilité lors de nos animations locales.

Tout en souhaitant la bienvenue aux nouveaux habitants et adressant à toutes et à tous mes vœux de bonne et heureuse année 2021, vous avez l'assurance de mon estime et de mon amitié.

Georges Riss



Les délibérations du Conseil Municipal

Séances du 19 juin, 10 juillet, 14 septembre, 19 octobre et 11 décembre ; extraits :

1 – PERSONNEL COMMUNAL

Monsieur Jean-Marc GASSER, agent technique en poste depuis 2009, a fait valoir ses droits à la retraite à partir du 1^{er} octobre 2020. Le Maire a salué son dévouement et remercié pour son engagement personnel durant ces années au service de la commune et de ses habitants.

Avec le soutien de Pôle-Emploi, il a été procédé à l'embauche d'un nouvel agent technique communal, en la personne de M. Jean-Christophe MULTON, par un contrat de travail unique à droits progressifs pour une durée de 6 mois renouvelable. La durée de travail hebdomadaire est de 24 heures répartie sur 5 jours.

2 – PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE D'EMLINGEN AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE PRIMAIRE POUR 2020-2021

Par délibération du 23 février 2012, le principe de participation de la Commune d'Emlingen aux frais de fonctionnement de l'école primaire d'Obermorschwiller avait été approuvé.

Le pourcentage de la participation est calculé chaque année au prorata du nombre d'enfants accueillis.

Le Conseil Municipal fixe à 46 %, le pourcentage qu'il convient de prendre en compte pour le calcul de cette participation.

3 – CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES EN VUE DE LA CONSTITUTION D'UN ACCORD CADRE À BON DE COMMANDE POUR LE MARQUAGE ROUTIER, LE NETTOYAGE DES TABOURETS SIPHONS ET LE CONTRÔLE DES POTEAUX D'INCENDIE

La Communauté de Communes Sundgau (CCS) engagera prochainement une consultation en vue de la conclusion d'un accord cadre à bon de commandes pour le marquage routier, le nettoyage des tabourets siphons et le contrôle des poteaux d'incendie.

Dans une démarche de mutualisation, la CCS a proposé à ses communes membres de constituer, pour celles qui sont intéressées par un tel marché, un groupement de commande.

Une convention constitutive du groupement fixe les règles de ce dossier.

Le coordonnateur du présent groupement est la Communauté de Communes Sundgau qui organise les opérations de consultation.

Le Conseil Municipal a donné son accord.

4 – CRÉATION D’UN VERGER COMMUNAL

La Communauté de Communes Sundgau a engagé un programme ambitieux de valorisation des vergers sur son territoire. Les vergers constituent un patrimoine génétique remarquable, contribuent au maintien de la biodiversité, accueillent de nombreuses espèces animales et végétales et contribuent au développement local. De plus, ils permettent de limiter l'érosion des sols ainsi que les coulées de boues. En 2020, des journées d'actions et de valorisation en leur faveur se sont déroulées à travers le Sundgau notamment à Fislis et à Grentzingen.

Dans cet esprit, et suite à la demande de particuliers, le Conseil Municipal approuve le principe de la création d'un verger communal et demande au Maire d'engager toutes les actions utiles à sa création.

5 – OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

Révision d'aménagement de la forêt communale pour la période 2022-2041.

Le Conseil a émis un avis favorable sur le projet d'aménagement de la forêt communale établi pour l'Office National des Forêts en vertu des dispositions de l'article L.212-3 du code forestier.

Les grandes lignes du projet comprennent :

- un ensemble d'analyses sur la forêt et son environnement,
- la définition des objectifs assignés à cette forêt,
- un programme d'actions nécessaires ou souhaitables sur le moyen terme.

• Programme des travaux d'exploitation avec prévision des coupes pour 2021.

Sur proposition des services de l'ONF, le Conseil Municipal approuve l'état de prévisions des coupes 2021 comme suit :

179 m³ de coupes à façonner, pour un total de recettes H.T. de 5 940 €, les dépenses d'exploitation prévues étant de 4 725 € H.T.

Le Conseil précise qu'il souhaite vendre ses bois par adjudication et non sous forme de contrat ou de vente de gré à gré.

• Programme d'actions pour 2021.

Le Conseil Municipal approuve le programme d'actions pour 2021 présenté par l'ONF.

Les crédits nécessaires suivants sont votés et seront inscrits au budget primitif 2021. Pas de dépenses prévues en investissement. En fonctionnement (entretien) sont prévus des travaux de maintenance parcellaire, des travaux sylvicoles pour un montant estimé à 2 480,00 € H.T.

6 – ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR LA CONSTRUCTION D’UN GROUPE SCOLAIRE INTERCOMMUNAL

Le projet qui consistait en la construction d'un nouveau groupe scolaire intercommunal entre Emlingen, Wittersdorf, Obermorschwiller, Tagsdorf, Heiwiller et Schwoben, sur le site de Tagsdorf, n'a pas été entériné lors de la réunion du 26 octobre 2020 entre les 6 maires, à Emlingen.

L'impact financier du projet sur les budgets communaux n'étant pas anodin et en raison d'un manque de visibilité lié à la situation économique et sanitaire en cours, il apparaissait être difficile d'engager le projet.

Pour mémoire, l'approche financière estimative du projet s'élevait à 4 690 000 € HT. Le montant des aides perçu par l'État et la Région devrait se situer dans une fourchette de 40 à 50 %. Le solde à la charge des communes, selon les clefs de répartition usuelles, pourrait être financé par un emprunt dont le remboursement portera sur 20 ans.

La participation de la commune d'Obermorschwiller serait de l'ordre de 400 000 € à 500 000 € soit une annuité de 20 000 € à 25 000 €. À cette somme viendrait s'ajouter la part des frais de fonctionnement de l'école.

7 – PRÉSENTATION DES RAPPORTS ANNUELS DES SERVICES DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DES ORDURES MÉNAGÈRES.

Les rapports ont été présentés en Conseil et restent disponibles en mairie. Les analyses d'eau sont accessibles sur le site internet de la Commune.

À compter du 1^{er} janvier 2021 le service d'eau et d'assainissement unifie sur la totalité du territoire les parts fixes des redevances respectives à 40 € et 50 €/an/foyer. La part variable de l'eau reste inchangée, pour l'assainissement elle est plafonnée à 3,60 €/m³ d'eau consommée. Pour l'eau potable à usage des professionnels agricoles, elle est unifiée à 1,15 €/m³ sous réserve de mise en place d'un compteur spécifique.

La redevance ordures ménagères sera également unifiée à raison de 88 € par foyer par semestre ; cette redevance inclue 18 passages/an en déchetterie, un ramassage semestriel des OMR ainsi que les ramassages des sacs jaunes et biodéchets pour les particuliers. Les autres services sont payants.

SOUSCRIVEZ UN CONTRAT DE MENSUALISATION pour vos factures de redevance déchets 2021

► CE MODE DE PAIEMENT N'EST PROPOSÉ
QU'AUX USAGERS PARTICULIERS.

LES AVANTAGES DE LA MENSUALISATION



► MAÎTRISE DE VOTRE BUDGET

Connaître à l'avance la date et le montant prélevé sur votre compte bancaire vous permet de maîtriser votre budget en toute sérénité.



► FACILITÉ

Vos mensualités sont automatiquement prélevées sur votre compte bancaire, vous n'avez aucune démarche à faire pour régler votre facture.



► LISSAGE DE VOS DÉPENSES

Echelonnez vos paiements sur 10 mois.

Les prélèvements seront effectués de février à novembre (en fin de mois), à raison d'1/10ème de la part fixe de votre redevance. Le paiement de la part variable, correspondant aux levées supplémentaires sera prélevée avec l'échéance du mois de février N+1, ou lors de tout changement signalé au service.

Secrétariat de Mairie

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Lundi	de	16h à 19h
Mardi	de	8h30 à 12h
Jeudi	de	8h30 à 12h
Vendredi	de	8h30 à 12h



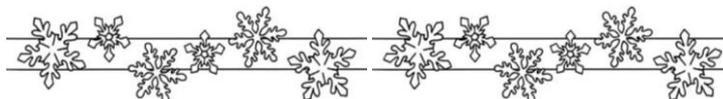
Suivez l'actualité de votre village sur le site officiel de la Mairie :

www.obermorschwiller.fr

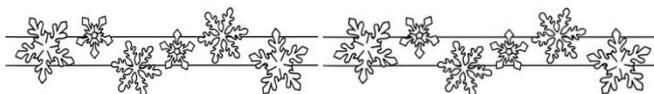
Le secrétariat de mairie sera fermé **du 21 décembre au 04 janvier 2021**.

Pour les cas urgents, prière de téléphoner au 03 89 07 83 78.

COMMUNICATIONS DE LA MAIRIE



**À l'occasion de la nouvelle année 2021,
le Maire et les Conseillers Municipaux ne pourront pas vous
présenter leurs vœux en raison de la crise sanitaire persistante.**



Quelques rappels

La Communauté de Communes Sundgau est compétente en matière d'eau potable et d'assainissement. Ainsi, elle est votre unique interlocuteur pour toutes questions s'y rapportant.

Le pôle eau potable et assainissement est joignable pour toutes questions administratives au :



Pour mémoire :

- en cas de souci constaté sur le réseau ou sur votre branchement d'eau potable (partie publique), merci de contacter le numéro d'astreinte. Il suffit d'y laisser vos coordonnées (n° de téléphone, commune et rue concernées) ainsi que la raison de votre appel. L'agent en charge vous contactera.

Pour notre secteur : 03.89.07.40.40

- en cas de déménagement, pour votre départ (ou arrivée), les formulaires de déclaration pour la fermeture ou l'ouverture du service sont disponibles en mairie ou à la Communauté de Communes Sundgau.

Une fiche de situation est disponible sur le site internet de la Communauté de Communes Sundgau : <https://www.cc-sundgau.fr/vivre-et-habiter/tri-et-dechets.htm>

Le dépôt des sacs poubelles sur le trottoir n'est autorisé que la veille du jour de ramassage. La benne verte est réservée aux déchets verts en provenance des particuliers de la commune.

Les lingettes dans les eaux usées sont sources de problème dans le relevage du système de traitement des eaux usées de la commune. Il faut éviter de les jeter dans les toilettes.

Le nettoyage des trottoirs même en cas de neige incombe aux riverains propriétaires ou locataires, enfin les stationnements sur les trottoirs ne sont tolérés que s'ils permettent la libre circulation des piétons...



Le dépôt de déchets encombrants sur la plateforme « déchets verts » est déconseillé, tout comme les parties de rodéos sur le terrain de football.



Pour les particuliers qui souhaitent du bois d'industrie, des lots de copeaux ou du bois en stères, il convient de s'adresser en mairie qui délivre des bordereaux d'enlèvement.

État-civil 2020

Naissances :

Le 08/01/2020 : Elio DOS SANTOS

Mariages :

Le 25/07/2020 : HEITZ Dominique et BARBER Benjamin

Décès :

Le 04/02/2020 : Louis BIHR

Le 30/03/2020 : Violette SCHERTENLEIB née KITTLER

Grands Anniversaires 2021

- 98 ans :** Anne BIHR, 19/05
- 92 ans :** Marie André LIGIBEL, 28/04
Jeanne SCHERTENLEIB, 01/06
- 91 ans :** Alice DROESCH, 02/02
- 90 ans :** Thérèse HARNIST née DENTZ, 15/10
- 89 ans :** Marie-Thérèse HARNIST née BIHR, 17/08
- 88 ans :** Jeanne RINGENBACH, 02/03
Gérard BULACH, 17/05
Etienne LIGIBEL, 21/07
René ENDERLIN, 23/10
- 87 ans :** Charlotte HARNIST, 27/01
- 86 ans :** Marie-Rose SCHMITT, 11/05
Claire ENDERLIN, 06/07
- 85 ans :** Eugène HIGELIN, 10/06
- 82 ans :** Irène STOECKLIN, 13/01
- 80 ans :** Cécile HARNIST, 25/01
Gérard HARNIST, 20/08
Henri STOESSEL, 01/09
Marie HIGELIN, 03/12



En raison de la situation sanitaire,
la Fête annuelle des Retraités de la Commune
se déroulera au printemps prochain.



Urbanisme 2020

Permis de construire :

M 01 : Modification d'un permis de construire,
M. NAVARRO Fabrice, 59a rue Principale

Déclarations préalables :

01 : CONVERCEY Sébastien	Ravalement de façades, 8 Chemin du Wanneboden
02 : LIGIBEL Jean-Claude	Ravalement de façades, 20A rue Principale
03 : FALLER Bernard	Remplacement de la porte d'entrée, 26 bis rue Principale
04 : SCHLIENGER Jean-Claude	Transformation d'une dépendance, 54 rue Principale
05 : ENDERLIN Maxime	Installation de panneaux photovoltaïques, 14 rue de l'Église
06 : DOS SANTOS Ricardo	Pose de palissage granit et mur en L, 8 rue des Champs
07 : DOS SANTOS Ricardo	Réalisation d'une clôture et d'un portail, 8 rue des Champs
08 : DORMOIS Damien	Réalisation d'une pergola, 5 rue des Champs
09 : WETZEL Andy et Maud	Abri de jardin sur pilotis, 64 rue Principale
10 : FEIERTAG Cyril	Pose en panneaux bois, 12 rue des Champs
11 : GERARD Alice	Réalisation d'une clôture et d'un portail, 9 rue Principale
12 : KLEIBER Julien	Réalisation d'une piscine, 10 rue des Champs
13 : DOS SANTOS Ricardo	Réalisation d'une piscine, 8 rue des Champs
14 : BORYSEWICZ Alfred	Surélévation d'une clôture existante, 5 rue Principale
15 : FALLER Bernard	Réalisation d'une piscine et local technique, 26 bis rue Principale
16 : EHRET Jürgen	Abri de jardin, 24 bis rue Principale

Certificats d'urbanisme :

- 01 : Étude MUNCH et GREDY, rue de Luemschwiler :
CU d'information.
- 02 : Étude KOENIG et BAEUMLIN, 6 rue du Cuir :
CU d'information.
- 03 : Étude HEIM-CHASSIGNET et BROGLE, 7 Chemin du Wanneboden :
CU d'information.
- 04 : Étude HERZOG, 19 rue Principale :
CU d'information.

Renaturation d'une haie pour le stockage futur du carbone



Selon un groupe d'experts du climat du GIEC le piégeage du CO₂ pourrait avoir des incidences considérables s'il était mis en œuvre à grande échelle. Une des contributions essentielles du milieu rural et de l'agriculture est la captation du gaz carbonique de l'atmosphère. Les haies qu'il faut arriver à préserver sont un levier et donnent un rôle positif à l'agriculture tout comme elles constituent une réserve de carbone non négligeable.

Sous l'égide de « Haies Vives d'Alsace », 16 jeunes **de la classe de terminale Gestion des milieux naturels et de la faune du Lycée du Pflixbourg de Wintzenheim** avec leurs professeurs se sont retrouvés, pour une journée de travail, le mercredi 2 décembre. Il s'agissait de poursuivre la plantation et d'entretenir une première haie champêtre de 300 m qui a été mise en chantier en 2019 par les habitants de la commune.

Cette opération a pour effet d'améliorer la qualité de l'environnement et notamment sa capacité nourricière à destination de la faune dont les abeilles mais aussi pour se prémunir de l'érosion des sols et pour maintenir la biodiversité dans nos campagnes.

L'opération est prise en charge à travers le GERPLAN de la Communauté de Communes Sundgau à hauteur de 40 % du coût de l'investissement.

Dans le cadre du 20^{ème} anniversaire des GERPLAN, le département du Haut-Rhin et la Communauté de Communes Sundgau ont travaillé avec un photographe, Michel KURST, afin d'élaborer une exposition photo intitulée « dans l'œil des GERPLAN ».

Plusieurs prises de vues ont été réalisées lors du chantier participatif de plantation de haies réalisé l'année dernière à Obermorschwiller.

Une démarche qui a pour but de mobiliser les acteurs locaux dans des actions d'amélioration de leur cadre de vie, répondant entre autres aux enjeux écologiques, agricoles et paysagers de leur territoire.

Le prochain chantier participatif est prévu le samedi 20 février 2021.



Opération BRIOCHES en faveur de l'APEI SUD de Hirsingue

L'édition 2020 a permis de vendre, dans notre commune, 112 Brioches pour un montant de 560,10 €
Le Président Fernand HEINIS remercie les généreux donateurs.

L'ASSOCIATION DES APICULTEURS D'ALKIRCH ET ENVIRONS

VOUS PROPOSE UNE INITIATION A L'APICULTURE

Les abeilles sont importantes pour la biodiversité et nos cultures. Leur monde est fascinant pour qui aime la nature.

Pour vous faire découvrir ce monde de l'intérieur et vous initier à l'apiculture, l'AAAE (Association des Apiculteurs d'Altkirch et Environs) vous propose une formation complète à la salle communale (terrain de foot – RD19bis) et au rucher école de Wahlbach (68130) aux dates suivantes :

***Théorie :**

-Vendredi 5 mars 2021 de 19h30 à 21h30 : Introduction/Biologie de l'Abeille.

-Vendredi 12 mars 2021 de 19h30 à 21h30 : Les produits et fonctionnement de la ruche.

-Vendredi 19 Mars 2021 de 19h30 à 21h30 : Ennemis et maladies des Abeilles.

-Vendredi 26 mars 2021 de 19h30 à 21h30: Travaux en cours d'année, l'apiculture au fil des mois.

***Pratique : La pratique se déroulera le samedi, le calendrier sera défini lors de la théorie.**

- Avril : Visite de ruche, intervention de printemps.

-Mai : Multiplication de ruches.

- Juin : Récolte de miel.

- Juillet : Traitement et préparation en vue de l'hivernage.

- Septembre : Contrôle de ruche avant hivernage.



P.S : Certaines dates peuvent être modifiées en fonction de la disponibilité de la salle.

Frais de formation : 25 € par personne, 35 € pour une famille

Adhésion à l'association : 36 €

Renseignement et inscriptions :

GUTLEBEN Gilles

Tél : 06 82 46 83 30

e-mail : gutleben.gilles@orange.fr

Histoire et Patrimoine

Malgré la crise sanitaire, les visites guidées estivales de l'église, du clocher et du patrimoine bâti de la commune se sont poursuivies assidûment.

Pas moins de 6 guides bénévoles, Damien FOLTZER, Daniel BETOURNE, Nathalie BIHR, Gilles GUTLEBEN, Richard FERDER et Georges RISS ont assuré une permanence hebdomadaire du 1^{er} juillet au 15 septembre, le lundi soir entre 17h et 19h, pour accueillir des touristes de tous horizons mais aussi des locaux désireux de découvrir l'histoire du clocher et de l'habitat du village soit plus de 80 personnes.

*Joyeux Noël et Bonne Année à toutes et à tous
de la part des guides bénévoles*



Damien FOLTZER sur le sentier du patrimoine



Du côté de l'école

Grande collecte de la Banque Alimentaire

Les élèves de l'école d'Obermorschwiller ont participé à la grande collecte nationale de la Banque Alimentaire des 27 et 28 novembre 2020.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme et de cœur qu'ils se sont investis dans cette action, sensibilisés par les enseignants aux notions de solidarité, de partage et de gaspillage alimentaire.

Samedi 28 novembre, les dons ont été déposés à la Croix Rouge d'Altkirch par les directrices des écoles et Madame Caroline Schneider ; les écoles d'Emlingen, Tagsdorf et Wittersdorf ayant également participé à la collecte.

Un grand merci aux généreux donateurs !

Doris Weibel et Gilles Zimmermann



ASSOCIATIONS



Des nouvelles de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers

En 2020, les pompiers du CPI d'Obermorschwiller étaient encore à votre service notamment pour plusieurs sorties nocturnes de secours à personnes ou en journée pour des accidents routiers, nids de guêpes et autres.

Malheureusement la COVID-19 a eu raison du marché aux puces du 1^{er} Mai mais également de toutes les autres manifestations, telles que le repas de la Sainte Barbe ou la crémation des sapins.



**Nous souhaitons à toutes et à tous une bonne et
heureuse Année 2021.**





Association des donneurs de sang bénévoles d'Obermorschwiller (ADSBO)

Des nouvelles des donneurs de sang d'Obermorschwiller

2020 s'annonçait pourtant bien et le COVID est passé par là. Le confinement nous a obligés dans un premier temps à délocaliser les collectes de sang à Wittersdorf, la salle communale de par ses dimensions, étant mieux adaptée au respect des mesures sanitaires. Lors du 2ème confinement, les règles étant quelque peu assouplies, nous avons pu à nouveau faire une collecte à Obermorschwiller.

Le sang est un besoin vital pour nombre de malades, l'établissement français du sang et les associations ont donc dû gérer le maintien des collectes avec le respect des mesures sanitaires. Comme souvent en situation de crise, les donneurs ont répondu présents et la collecte du 10 novembre 2020 a permis de recevoir 51 donneurs.

J'en profite pour lancer un appel à toutes et tous, car les réserves de sang sont au plus bas. N'hésitez pas à venir aux collectes, en famille, avec un ami, à plusieurs c'est toujours plus facile, dans le respect des règles sanitaires, bien sûr !

En cette période de fin d'année, tout le comité vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et tous nos vœux pour 2021.

Pascale, Isabelle, Christophe, Damien, Dominique, Jean Yves, Michel et Gilles



Bibliober

« La lecture nous offre un endroit où aller
lorsque nous devons rester où nous sommes. »

Mason COOLEY

Chères lectrices, chers lecteurs,

Il est bien difficile de reprendre le "livre" 2020 en main... la préface n'était pas si mauvaise pourtant : « Les fêtes de fin d'année sont souvent l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée, de formuler des vœux pour demain et de prendre de bonnes résolutions pour atteindre la félicité personnelle et/ou professionnelle. » et un peu plus loin, on y parlait de perspectives d'avenir, de projets, d'idées nouvelles et d'activités. Puis très vite, à la lecture des premiers chapitres, l'histoire prit une toute autre tournure et je ne saurais dire alors dans quel genre classer l'ouvrage : roman policier pour son suspens et les mille et un rebonds de l'intrigue ? ou science-fiction ?

Il est certain qu'il finira par être classé dans les documentaires ; pour le bibliothécaire : cote 303.485 – désastres (catastrophes naturelles, guerres, pandémies, tremblements de terre). Oui, ce gros volume fera également partie de notre bibliothèque personnelle et chacun le lira/relira à sa manière car « un livre a toujours deux auteurs ; celui qui l'écrit et celui qui le lit » (Jacques Salomé). Cependant, il reste tous les autres ouvrages pour voyager, s'évader, rêver : « d'abord on ne voit qu'une ligne noire. Puis on imagine des mondes. » (Erik Orsenna)

Dans ce contexte et en attendant la possibilité de flâner entre les rayonnages de la bibliothèque, il était important pour les bénévoles de *Bibliober* d'apporter une touche de lumière et de magie à ce 12^{ème} chapitre ! Nous avons donc relancé le projet

📖 « À la découverte de nos sapins ».

Cette année, pas de concours, simplement l'envie d'une touche de "normalité" mais surtout de partager une belle tradition de Noël avec les villageois !



Un grand merci à toutes les associations et aux enfants de l'école pour leur participation. Leurs décorations apportent fraîcheur et gaieté.

Merci également à la Commune pour son soutien quant à l'organisation de cette 3^{ème} édition, désormais devenue une tradition !

Nous vous laissons le soin de découvrir et d'admirer les détails des 10 sapins lors de vos balades.

Tous les bénévoles de *Bibliober* se joignent à moi pour vous adresser nos vœux de bonne Santé, ainsi qu'à vos proches. Prenez-soin de vous !

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2021 !

Nathalie BIHR, Présidente de *Bibliober*





Cath's Club



Chèr(e)s Villageois(es),

Toute l'équipe du *Cath's Club* vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année. Avec le contexte actuel, il ne sera pas facile de nous retrouver mais nous vous transmettons une locomotive de bonheur et des wagons d'amour.

À très vite et prenez bien soin de vous.



Catherine HARNIST, Présidente



Chorale Sainte Cécile,

On pensait que le coronavirus nous laisserait tranquille
Et bien... ce n'est pas le cas !
L'année se termine et le Covid 19 est toujours là !
A cause de ce virus, nous ne pouvons pas répéter, pas chanter
pas fêter comme il se doit...
Ceci ne nous empêche pas de vous souhaiter
Une très Bonne Année 2021.
Que cette nouvelle année soit meilleure que l'année passée
Que votre famille soit protégée ...
Que vos proches vivent dans la gaieté ...
Que l'Amour habite votre demeure ...
Que la Paix réside en votre cœur ...
Que 2021 vous apporte la joie et un bonheur immense.
Surtout une bonne et parfaite santé...
Que chaque jour soit fait de tendresse et de moments affectueux !



Bonne et Heureuse
Année 2021



le 11 octobre 2020 lors de la fête de
la Communauté de Paroisses.



Si vous souhaitez nous rejoindre...
Colette Jander 03 89 07 81 57
Marie Paule Peter 03 89 07 41 61

Quelle année compliquée !... Nous avons passé notre temps à défaire et refaire nos projets...

Après un redémarrage timide de nos activités en juillet, et notamment un concert dans l'église d'Obermorschwiller le 26 juillet, nous avons pu maintenir quelques concerts (pas tous) dans l'été, dont une création en août sur un spectacle qui beaucoup plu, un « Millefeuilles » très original dans lequel nous superposons des standards du 16^e siècle avec leurs équivalents parmi les tubes du 20^e siècle. Ce programme fera l'objet d'une reprise en 2021, avec une résidence de travail et plusieurs concerts.

En octobre, novembre et décembre s'est de nouveau abattu le fléau des annulations. En tout une quinzaine de concerts annulés pour nous, (certains pour la deuxième fois) dont des concerts scolaires, et une résidence de travail sur un projet autour du peintre Jean-Jacques Henner, qui a été commencé et brusquement interrompu. Nous y travaillions depuis plus d'un an... Une période vraiment éprouvante pour le secteur culturel, dont on se demande bien comment il se relèvera ?

Nous avons envisagé un concert de Noël à Obermorschwiller, auquel nous avons dû renoncer avant même de l'annoncer. Si nous en avons la possibilité, nous proposerons peut-être un concert dans l'hiver ou au printemps. A suivre...

Une petite idée cadeau si vous voulez soutenir notre association : notre disque est toujours disponible ! (s'adresser à Madeleine Weider ou Marie Marzullo - 0769024435)

Vous pouvez également visiter notre site internet, où ont été ajoutées quelques vidéos :
<https://ensemble-double-face.fr>

Au plaisir de se retrouver bientôt en musique !
Marie Marzullo





Football Club d'Obermorschwiller et de Tagsdorf



Comme tout le monde, le FC Obermorschwiller a traversé une année 2020 très particulière en raison de la pandémie de coronavirus et des deux périodes de confinement. Habituellement très dynamiques avec l'organisation de plusieurs manifestations au fil de l'année, les bénévoles du FCO n'ont pu proposer qu'un seul événement cette année avec une paëlla, à emporter, le jour de la Fête des pères en juin dernier.

Malgré ces temps difficiles, nous avons à cœur de continuer à contribuer à la vie du village comme nous avons l'habitude de le faire avant la crise sanitaire. Les habitants et nos supporters nous l'ont bien rendu puisque nous avons été « complets » avec... 200 inscriptions ! À noter, qu'environ 75% des commandes ont été faites par des habitants du village. Pour nos dévouées bénévoles, ça a été une immense satisfaction de nous sentir si soutenus sur notre seule manifestation de l'année.



La paëlla royale de la fête des pères est prête à être servie.

Sur les terrains, le FC Obermorschwiller, en entente avec son voisin le FC Tagsdorf depuis le printemps, a vu son année sportive être stoppée par deux fois. Une première fois en mars sans que nous puissions reprendre la compétition après la trêve hivernale et alors que nos trois équipes séniors avaient encore leur mot à dire dans les différents championnats et pouvaient rêver d'une intéressante fin de saison. Une seconde fois cet automne après seulement deux mois de compétition. Si nous ne savons pas quand et comment reprendront les championnats, nos trois équipes sont en position de jouer une deuxième partie de saison intéressante et notamment l'équipe fanion.



Les joueurs de l'équipe 1 en action.

Très renforcée à la trêve avec des recrues qui ont évoluées dans des championnats supérieurs au cours de leur carrière de footballeur amateur et même professionnel pour deux d'entre eux, l'équipe première a proposé un intéressant spectacle à ses supporters avec à chaque sortie plusieurs buts (20 buts en 6 matchs). Les joueurs de Guillaume Bacher en ont profité pour passer un tour en Coupe de France et un autre en Coupe Crédit Mutuel en ce début de saison où ils sont invaincus en championnat (District 2) après une victoire et un nul. La deuxième partie de l'exercice sportif promet d'être belle si nos joueurs confirment leurs bonnes prédispositions.



Les nouvelles recrues encadrées, à gauche, par le Président Charles Gugenberger et à droite l'entraîneur Guillaume Bacher.

Nos deux équipes réserves ont également signé un bon début de saison entre Challenge Pyramide B et un bilan à l'équilibre en championnat (District 6) pour l'équipe deux et trois victoires en quatre rencontres de District 8 pour l'équipe trois. De quoi aborder la suite de la saison avec ambitions pour ces deux équipes également.

L'ensemble des membres du FC Obermorschwiller espère désormais que la situation sanitaire s'améliorera rapidement afin de pouvoir retrouver – sur le long terme – les terrains et les compétitions. Mais aussi le côté festif, avec nos manifestations et surtout un anniversaire à fêter. Le club, fondé en 1946, fêtera effectivement ses 75 ans d'existence en 2021 !



L'effectif avec de nouveaux équipements.

Jeunes ou moins jeunes, actifs ou retraités : vous souhaitez faire partie de l'aventure ? Contactez notre président Charles GUGENBERGER au 06 73 92 62 06.

Si vos enfants souhaitent rejoindre notre école de football : vous pouvez contacter Fabien VONAU, président des jeunes du FCO, au 06 41 78 53 54. Le FC Obermorschwiller, qui se veut encore et toujours formateur, compte des équipes jeunes des U7 aux U18 en entente avec Hausgauen et Helfrantzkirch.

Vous pouvez suivre l'actualité de notre association sur la toute nouvelle page Facebook :

Entente Obermorschwiller Tagsdorf

<https://www.facebook.com/FC-ObermorschwillerTagsdorf-FCOT-112308930501818/>



THÉÂTRE DE LA MASCOTTE

Quelle drôle d'année que 2020 ! Nous n'allons pas rappeler l'impact que ce virus produit sur chacun de nous depuis tous ces mois.

La culture souffre énormément de ces périodes de confinement. N'oubliez pas de soutenir les artistes dès que l'occasion se présentera. Eux aussi, ils ont besoin de nous.

LE THÉÂTRE DE LA MASCOTTE a lui aussi dû repousser les dates à deux reprises. Devant les incertitudes du début d'année 2021, la troupe a décidé de ne faire aucune projection sur d'éventuelles représentations. Pour mémoire un spectacle demande de nombreuses répétitions, une organisation logistique (location de la salle, de la scène et de matériels.) qu'il faut prévoir à l'avance et qui engendre des frais.

Aussi le THÉÂTRE DE LA MASCOTTE attendra une situation plus saine et plus claire pour reprendre son rôle de divertissement. Nous serons alors heureux de vous retrouver et de partager ensemble des soirées de convivialité, d'émotions, de rires....

En attendant, la troupe vous souhaite de profiter de chaque bon moment passé entre famille et amis en ces fêtes de fin d'année.

Prenez bien soin de vous et n'oubliez pas les gestes « barrière »

Et à très bientôt !!!

Suzy et Bruno GRUNENWALD



La troupe du THÉÂTRE DE LA MASCOTTE vous souhaite
une TRÈS BONNE ANNÉE 2021.



RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES COURS



Le nombre de foyers d'influenza aviaire hautement pathogène a augmenté ces dernières semaines en Europe.

Si vous détenez des volailles de basse-cour ou des oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale vous devez :

- ▶ confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- ▶ exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Ces animaux sont sensibles au virus de l'influenza aviaire.

L'application des mesures suivantes, en tout temps, est rappelée :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;

- ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans **précaution particulière** ;
- protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.



Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

POUR EN SAVOIR PLUS : [HTTP://AGRICULTURE.GOUV.FR/INFLUENZA-AVIAIRE-STRATEGIE-DE-GESTION-DUNE-CRISE-SANITAIRE](http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune- crise-sanitaire)



Brigade Verte

Gardes Champêtres Intercommunaux du Haut-Rhin

Très souvent sollicités pour des nuisances relatives aux feux divers, les gardes champêtres de la Brigade Verte de Walheim profitent de votre bulletin municipal pour vous indiquer quelques notions relatives à la réglementation en vigueur ...



brûlage de matières plastiques propre à polluer l'atmosphère

Les feux (toutes les infractions suivantes sont des contraventions) :

1/ le brûlage d'ordures ménagères (3^e classe) est prévu par l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental et réprimé par l'article 7 du Décret n° 2003-462 du 21/05/2003.

Une pratique encore trop répandue polluant indéniablement notre atmosphère !

2/ le brûlage de matières plastiques ou pneumatiques (3^e classe) est prévu par l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental et réprimé par l'article 7 du Décret n° 2003-462 du 21/05/2003.

Une infraction relativement fréquente sur les chantiers de construction, l'élimination des déchets ayant un coût élevé pour les entreprises.

3/ l'arrêté préfectoral n° 970274 du 14 février 1997 relatif au brûlage de végétaux (4^e classe) :

- il est interdit d'incinérer des végétaux sur pied et des chaumes
- l'incinération de végétaux fauchés ou coupés ne peut se pratiquer que selon les prescriptions suivantes :
 - . déclaration préalable en mairie
 - . obligation de coupe préalable et ramassage en tas avant incinération après 15 jours
 - . incinération entre le lever du soleil et 16h, par temps calme
 - . respecter les distances de 50m par rapport aux bâtiments, haies, de 100m par rapport aux agglomérations, et de 200m par rapport aux forêts
 - . obligation de présence pendant le brûlage

4/ la production de fumée propre à nuire à la tranquillité du voisinage (3^e classe) est prévue par l'article 99-9 du Règlement Sanitaire Départemental et réprimée par l'article 7 du Décret n° 2003-462 du 21/05/2003.

5/ le feu en forêt ou à moins de 200m d'une forêt (4^e classe) est prévu par l'article R.322-1 du Code Forestier.



Brûlage de végétaux sur pied :
« Eco-buage »



Brûlage de végétaux encore verts produisant une importante fumée propre à nuire à la tranquillité du voisinage

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter les agents de la Brigade Verte au
03.89.74.84.04 (du lundi au dimanche de 8h à 23h)